

S modus notandum.
quod sapientibus heresis
per mundum dilata est :
*de destructione bonorum
contristando :*

Dicitur dicit quicumque
contristauerit doc-
torem ueritatis peccat
in christum & patrem omni-
um & accipiat & ca-
rebit uita : *de eo qui
considerandum doc-
torem quicumque qua-
litate loquatur :*

S & enim doctor
debet considerare
quid loquatur cui
loquatur quoniam loquitur qua-
litate loquatur sicut
unum horum defue-
rit loqui aptum non
erit considerare
enim debemus quid
loquamur & iuxta
pauli uocem sermo
nostre in gratie sale
sit conditus pen-
sandum est quoque
quoniam loqui debemus
quod saepe consideratur
in crepatione & post

modum benigne nominari
& propheta adolan-
tium linguas non es-
se insubse queo cor-
pore deferendas
adnunciat quia it con-
fundantur statim &
erubescunt quid
cunt mihi euge
euge . 7

EXCEPTE LIBE
CANON : Q
DOMINUS :
ALBERICUS :
EPS VRBIS TA
MARACINSIS : IAN
RABANUS : FIERUS
GAUL : DOGIBUS :
AMEN :

**Le manuscrit 679 du Labo
contient un texte à la fois
curieux et précieux :
une homélie
(c'est-à-dire un sermon
commentant un passage
de l'Écriture)
en vieil
irlandais.**

Celle-ci n'occupe pas plus de deux pages, entre la fin du recto du folio 37 et le recto du folio 38, mais il s'agit du plus ancien passage au monde un tant soit peu développé rédigé en langue irlandaise, et même dans l'ensemble des langues celtiques. En effet, tous les fragments antérieurs, dans des inscriptions ou dans des manuscrits, sont extrêmement brefs et ne contiennent que quelques mots ou bribes dispersés. L'homélie de Cambrai est au contraire un texte à la fois continu et bilingue, où les phrases en irlandais sont entrecoupées par des citations en latin tirées du Nouveau Testament et d'œuvres des Pères de l'Église, qui appuient le propos de l'auteur.

Comment un tel texte a-t-il été copié dans un manuscrit du nord de la Gaule ? Par Toutatis, c'est vrai ! ? Comment ?

Réalisé pour le compte d'Albéric (fig. 1), évêque de Cambrai et d'Arras entre 763 et 790, ce manuscrit contient la *Collection des Canons d'Irlande*, une compilation de décrets et décisions ecclésiastiques qui était une des sources du **droit canon** alors en formation dans le royaume carolingien (fig. 2). On ne sait pas avec certitude où il a été copié, ni d'où provenait l'exemplaire qui lui a servi de modèle, mais il n'est pas étonnant de trouver près de Cambrai des scribes et des textes marqués par l'influence irlandaise. L'Irlande, christianisée au V^e siècle, était devenue un important foyer de vie monastique : ce mode d'organisation ecclésiastique était en effet bien adapté à une île dépourvue des villes qui marquaient les territoires de l'ancien Empire romain. Ce foyer rayonnait aussi hors de l'île, car la culture monastique irlandaise voyait d'un bon œil les pratiques de *peregrinatio pro Deo*, c'est-à-dire le fait pour un moine de « se faire étranger pour Dieu », de quitter son pays pour vivre une vie d'exil en terre étrangère. Dès le VII^e siècle, le nord de la Gaule a donc accueilli de nombreux religieux irlandais, qui ont fondé ou réformé des établissements dans des diocèses voisins de celui de Cambrai, comme à Péronne (aujourd'hui dans la Somme) ou à Nivelles (aujourd'hui en Belgique).

fig. 1 -
Souscription
de l'évêque Albéric

C'est pour le compte d'Albéric, évêque de Cambrai et d'Arras entre 763 et 790, qu'a été copié le manuscrit. La belle souscription à l'encre rouge et bleue sur la dernière page du manuscrit peut se traduire de la façon suivante : « Ici s'achève le livre des canons [à savoir la *Collection des Canons d'Irlande*] qu'Albéric, évêque de la cité de Cambrai et d'Arras, a ordonné de faire. Grâce soient rendues à Dieu. Amen. »

fig. 2 - De la collection canonique à l'homélie

L'homélie commence en bas à droite de ce folio par une **rubrique** qui constitue une invocation : *in nomine d(e)i su(m)mi*, « au nom de Dieu, le très haut ». Juste après se trouve la phrase d'Évangile commentée dans l'homélie : *Si qui uult pôst me uenire...*, « Si quelqu'un veut me suivre... ». Le texte en irlandais commence à la cinquième ligne : *Inseo inso asber...*, « Voici la

parole... ». Le texte de l'homélie est copié sans aucune transition avec le texte précédent, à savoir la *Collection des Canons d'Irlande*. C'est la même main qui continue sur sa lancée, dans la même écriture : une minuscule **caroline** (typique du monde carolingien), qui présente toutefois de nombreux traits typiques des écritures insulaires (voir par exemple la forme de la lettre G). La présentation est identique : comme tous les autres articles de la Collection, l'homélie est introduite par une rubrique et par une initiale en majuscule à l'encre rouge, simplement rehaussée de brun.

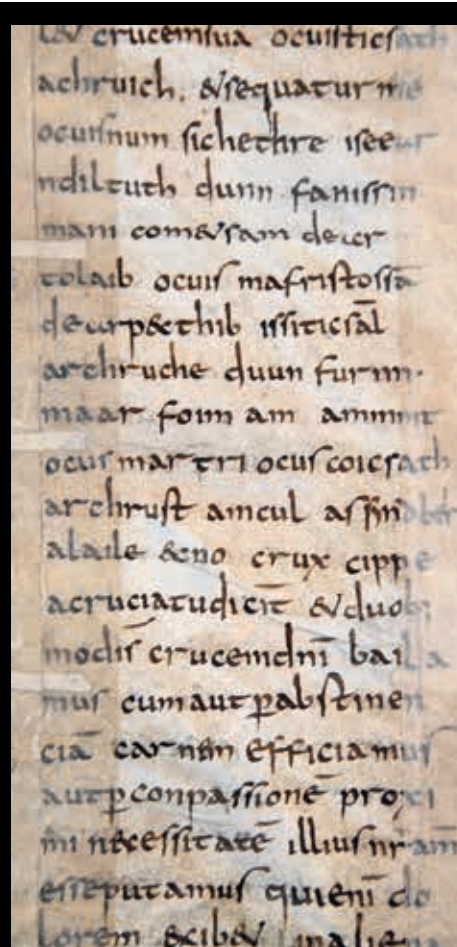


fig. 3 – Trois formes de renonciation

Trois formes de renonciation sont ici rapportées en irlandais : *dammint ocus martri ocus coicsath*, à savoir « l'abstinence » (*dammint*, qu'on peut aussi traduire par « perte » ou « privation »), « le martyr » (*martri*, qui signifie à l'origine « le témoignage », et que l'irlandais a emprunté au latin, qui l'avait lui-même emprunté au grec) et « la compassion » (*coicsath*, un terme qui signifie littéralement « souffrir avec »). On voit ici que le copiste ne connaissait pas vraiment la langue irlandaise. Au lieu de *dammint*, il a écrit *ammint* (qui n'a aucun sens). Juste au-dessous, on trouve deux autres fautes « grossières ». D'abord, le scribe n'a pas reconnu le nom du Christ, et au lieu de *ar Christ* (« du Christ »), il a écrit *archrust*. Puis il a écrit *ameul* (qui ne veut rien dire) au lieu d'*amail* (« comme ») : la faute vient sans doute du fait qu'il n'a pas su lire le manuscrit qu'il recopiait, où la lettre *A* était écrite comme deux *C*.

De fait, la quasi-totalité des plus anciens manuscrits contenant des passages en langue irlandaise ont été copiés et conservés sur le continent, dans des établissements monastiques marqués par la présence irlandaise, comme à Wurtzbourg (en Bavière) ou à Saint-Gall (en Suisse). Cependant, même si l'écriture du manuscrit 679 trahit une certaine influence insulaire, notre scribe a fait tellement de fautes de copie qu'on en conclura qu'il ne comprenait pas l'irlandais. Il avait sans doute sous les yeux un manuscrit plus ancien, dans lequel la *Collection* était déjà suivie de l'homélie, et il s'est contenté de reproduire l'intégralité du texte sans vraiment savoir ce qu'il recopiait. Le texte source est donc plus ancien que le manuscrit : on le date en général de la fin du VII^e ou du début du VIII^e siècle.

Le contenu de l'homélie est assez simple. Il s'agit d'un bref commentaire sur une phrase de l'Évangile selon saint Matthieu (chap. 16, verset 24), où Jésus déclare : « Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. » S'adressant d'abord à des moines, mais peut-être aussi à un public plus large (des pèlerins, des voyageurs venus d'Irlande ou d'autres colonies



3

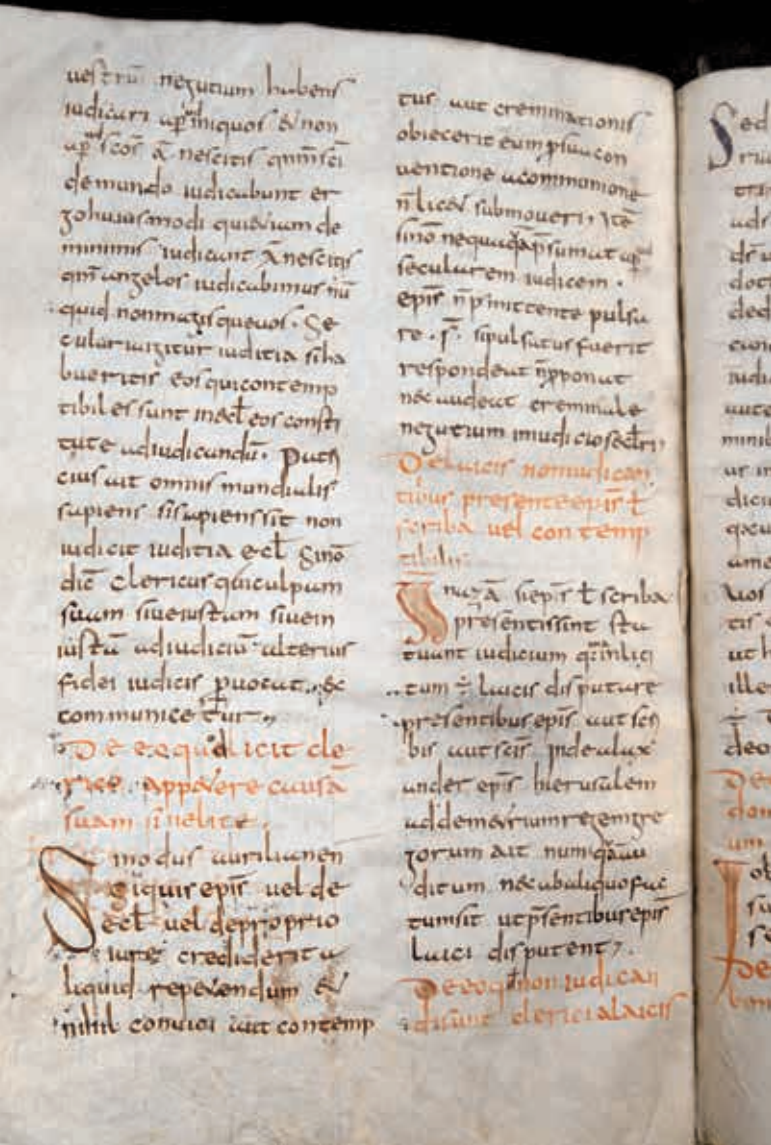


fig. 4 - Trois formes de martyre

L'homélie précise qu'il existe trois sortes de martyre, détaillées aux trois dernières lignes : *baan martre*, le « martyre blanc » de la vie religieuse et ascétique ; *glas martre*, le « martyre violet » de la pénitence et des souffrances subies pour le rachat des fautes ; et *derc martre*, le « martyre rouge » ou mort violente (les trois locutions sont séparées par le mot *ocus*, conjonction de coordination). Le

mot *glas* est le nom d'une irlandaise du continent), l'auteur anonyme explique ce que peuvent signifier la renonciation et la croix que le chrétien doit endosser s'il veut « suivre » le Christ, c'est-à-dire parvenir à la perfection (fig. 3). Le propos est en partie adapté de deux homélies latines du pape Grégoire le Grand (590-604) ; mais de façon typiquement irlandaise, l'auteur le présente à travers deux « triades » emboîtées l'une dans l'autre. Renoncer à soi-même et prendre sa croix, cela signifie à la fois l'abstinence, la compassion et le martyre. Quant au martyre lui-même, il est de trois sortes : blanc (c'est la vie religieuse, qui consiste à renoncer à ce qu'on aime afin de suivre le Christ) ; violet (c'est la vie de pénitence et de privation) ; et rouge (c'est le martyre au sens propre du terme, la mort violente dans la persécution) (fig. 4). Cette distinction originale, sans source connue mais sans doute développée dès le VII^e siècle en Irlande, montre l'estime dans laquelle les chrétiens de l'île tenaient

le mot *glas* est le nom d'une couleur, qui en irlandais couvre un spectre assez large qui va du vert au gris en passant par le bleu et le violet. Dans ce contexte, l'équivalent latin est sans conteste *hyacinthus*, qui signifie littéralement « couleur de jacinthe ». Il s'agit sans nul doute de la couleur violette, qui depuis le VI^e siècle au moins est associée à la pénitence, et qui est encore aujourd'hui la couleur des ornements liturgiques dans l'Église catholique pendant les temps de l'Avent et du Carême.

les moines : une vie de privations pouvait en elle-même constituer une forme éminente de renoncement et de témoignage rendu à Dieu, tout aussi valide que pouvaient l'être la persécution et la mort pour la foi.